

<p style="text-align: center;"><b>SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 NOVEMBRE 2021</b></p>
---

L'an deux mil vingt et un  
Le vingt-six novembre à 20H45,

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Didier SAUSSAY, Maire.

Etaient présents : Messieurs Didier SAUSSAY, Julien MASQUELIER, Yannick VANDENABEELE, Edouard RIGAUD, François LIGNEY, Roland FONTAINE, Filipe MARTINS, Didier PIETTE Mesdames : Claudine RICOU, Anne CHASSANG, Edite DA SILVA

Absents excusés : Laurent ESCRIVA procuration Filipe MARTINS  
Christian JAROSZ procuration Didier SAUSSAY

Madame Anne CHASSANG est désignée comme secrétaire.

Puis lecture est faite du compte rendu de la séance précédente qui est approuvé sans observations.

Enfin, on passe à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour.

#### **LOYER APPARTEMENT**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de délibérer sur le montant du loyer du logement communal

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité décide de passer le loyer à 800 €.

#### **DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET 2022**

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de délibérer afin que les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2022 soient prises en compte.

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de voter les dépenses d'investissement avant le budget 2022.

#### **DEROGATION ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE A 4 JOURS**

Monsieur Le maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de délibérer sur la dérogation de l'organisation de la semaine à 4 jours par semaine

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité décide de proroger la semaine de 4 jours.

#### **RAPPORT D'ACTIVITES 2020 DU SILY (Syndicat Interrégional du Lycée La Queue lez Yvelines)**

Monsieur le Maire présente au Conseil le rapport annuel 2020 du SILY et le compte administratif.

#### **TEMPS DE TRAVAIL (1607H)**

Monsieur Le Maire informe le conseil municipal de la mise en place du régime des 1607 Heures depuis 2002. Il n'y a donc pas lieu de délibérer de nouveau.

## **DEMANDE DE SUBVENTION**

Monsieur Le Maire informe le Conseil d'une demande de subvention du tennis club d'Orgerus.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité décide de demander le nombre de licenciés

## **MODIFICATION DES STATUTS DU SIRYAE (Syndicat Intercommunal de le Région d'Yvelines pour l'adduction de l'eau)**

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de délibérer sur le changement de statuts du SIRYAE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité décide d'approuver les changements de statuts du SIRYAE.

## **FONDS DE CONCOURS**

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal de l'ouverture d'un fonds de concours par l'intercommunalité

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité décide de faire une demande afin de bénéficier de ce fonds de concours pour les travaux de voiries Rue du pont.

## **CONTRAT GROUPE D'ASSURANCE STATUTAIRE**

Monsieur Le Maire présente au conseil municipal un projet de négociation de contrat d'assurance statutaire du CIG (centre de gestion)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité décide de se joindre à la procédure de négociation du contrat groupe d'assurance que le Centre de Gestion va engager début 2022.

## **PROGRAMME TRAVAUX VOIRIE ET RESEAUX DIVERS 2022-2024 (rénovation du réseau de distribution d'eau potable)**

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal du programme 2022-2024 de rénovation du réseau de distribution d'eau potable.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité décide de proposer La Rue de Goupillières pour ce programme.

## **SENTE**

Monsieur Le Maire informe le conseil municipal d'une demande pour l'achat d'une sente communale.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité décide de ne pas accepter la proposition d'achat de la sente communale.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.